

Janet T. Mills
Gouverneure

Jeanne M. Lambrew, Ph.D.
Commissaire



Maine Department of Health and Human Services
(Département de la Santé et des Services sociaux du Maine)
Aging and Disability Services
(Services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap)
11 State House Station 41 Anthony Avenue
Augusta, Maine 04333-0011
Tél.; (207) 287-9200; Numéro gratuit: (800) 262-2232
Fax (Invalidité) (207) 287-9915; Fax (Vieillesse) (207) 287-9229
TTY: Composez le 711 (Maine Relay)

Date :

Nom

Adresse

RE: MaineCare #

ID de l'évaluation :

ID du client :

AVIS D'ADMISSIBILITÉ AUX SERVICES DE NIVEAU III

Les services offerts dans le cadre du programme de Home and Community Based Service (Services à Domicile et en Milieu Communautaire) destinés aux adultes ayant subi une lésion cérébrale sont fournis conformément au processus de planification personnalisée. Ce processus consiste à cerner et à documenter les besoins du membre. L'évaluation de la santé et de la sécurité réalisée par l'infirmier(ère) évaluateur(trice) vise à faciliter la détermination de l'admissibilité du membre ainsi que du niveau de soins auquel il ou elle peut avoir accès. À l'issue de cette évaluation, un pointage est attribué au membre. Ce pointage est utilisé, dans un premier temps, dans le cadre du processus d'admissibilité afin de déterminer si le membre est admissible au programme de dérogation. Dans un second temps, il permet à l'équipe de planification de déterminer le niveau de soins auquel le membre est admissible.

Le _____ un(e) infirmier(ère) évaluateur(trice) de Maximus a réalisé une évaluation médicale dans le cadre du programme de dérogation pour les personnes ayant subi une lésion cérébrale. Une évaluation de la santé et de la sécurité a été effectuée, et vous avez obtenu le pointage suivant : _____.

Toute personne obtenant un pointage de .5 ou plus est admissible aux services neurocomportementaux intensifs de niveau III.

Vous et votre équipe pouvez toutefois choisir de continuer à recevoir les services de niveau II. Si vous souhaitez recevoir les services de niveau III, votre coordonnateur(trice) de soins et votre équipe vous rencontreront afin de discuter de vos besoins, et votre plan de soins sera mis à jour pour refléter ce changement de niveau de services.

Sincèrement,

Maximus Infirmier(ère) évaluateur(trice)